

LE MAIRE

Chennevières-sur-Marne

Le 18 avril 2020

Chères Canavéroises, chers Canavérois,

A la suite des annonces faites par le Président de la République lundi dernier, le confinement a été prolongé en France jusqu'au 11 mai. Dans ce contexte, je voudrais sincèrement et encore une fois remercier les agents de la Ville, les élus, les bénévoles, qui ont contribué depuis maintenant un mois à faire de Chennevières une ville pleinement solidaire et en ordre de marche pour aider nos plus fragiles.

Depuis un mois en effet, aux côtés du Département et de l'Etat notamment, la Ville a multiplié les actions de solidarité afin de répondre au mieux aux divers besoins recensés. Ainsi, et pour rappel :

- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est ouvert une demi-journée par semaine pour permettre de délivrer l'aide alimentaire, distribuer le courrier aux personnes sans domicile stable, et gérer les urgences alimentaires
- Une permanence téléphonique y est assurée toute la semaine
- L'activité de portage de repas à domicile pour les seniors et les personnes en situation de handicap est maintenue, ainsi que la téléassistance. Pour ceux qui ne bénéficieraient pas encore de ces services et qui le souhaiteraient, contacter le CCAS au 01 75 65 10 51
- Des appels sont passés aux seniors et aux personnes en situation de handicap inscrits sur le registre du plan d'alerte canicule deux fois par semaine (le mardi et le jeudi) Pour ceux qui ne bénéficieraient pas encore de ces services et qui le souhaiteraient, contacter le CCAS au 01 75 65 10 51
- Des appels sont également passés par les agents du Centre Municipal La Colline à ses usagers identifiés comme les plus vulnérables les mardis et vendredis Pour ceux qui ne bénéficieraient pas encore de ces services et qui le souhaiteraient, contacter le CCAS au 01 75 65 10 51
- Des livraisons de courses ou de médicaments aux seniors vulnérables et isolés sont effectuées deux fois par semaine par le CCAS (le mercredi et le vendredi matin). Là encore, n'hésitez pas à avoir recours aux services municipaux qui sont là pour vous venir en aide.
- L'épicerie solidaire est ouverte le jeudi après-midi, tous les 15 jours.
- Vous pouvez si vous le souhaitez bénéficier de la livraison de repas à domicile à des conditions de prix particulièrement avantageuses en contactant le CCAS ou les numéros d'écoute qui sont indiqués dans ce courrier.

Par ailleurs, concernant la question du port du masque, et compte tenu des retards pris en la matière, les collectivités dans leur ensemble ont pris la mesure de l'enjeu et sont à pied d'œuvre pour équiper les personnes qui en ont le plus besoin.

Ainsi, sur notre territoire, tandis que la Région Ile-de-France a fourni par l'intermédiaire de la municipalité la semaine dernière 1000 masques chirurgicaux à chacune des six pharmacies de la Ville, le Département a fait don depuis le début de la crise de 152 100 masques afin de protéger les soignants et les salariés du secteur de l'autonomie (Services d'Accompagnement et d'Aide à Domicile, résidences autonomie pour personnes âgées et foyers de vie qui accueillent des personnes handicapées) ; et a récemment annoncé une commande de masques dits « alternatifs » pour pouvoir contribuer à équiper les personnes les plus fragiles.

LE MAIRE

En ce qui me concerne, j'ai demandé à l'association canavéroise *Couture et Passion* de réaliser également des masques dits « alternatifs » (en tissu lavable) dans son atelier, afin de les fournir aux Canavérois les plus fragiles. Il y a dix jours, j'ai d'ailleurs porté les premiers masques aux personnes vulnérables recensées par le CCAS. Depuis, les demandes ont afflué sur l'adresse email contact@chennevieres.fr. Les demandes ont été recensées et sont en train d'être assurées. Si vous vous trouvez dans ce cas, n'hésitez pas à faire votre demande par mail.

La Ville a en outre passé commande de 8 000 masques chirurgicaux et 2 000 masques FFP2 pour pouvoir se préparer dans un futur proche à la généralisation du port de ces masques à différentes cibles, et notamment lorsque les écoles seront réouvertes. Malgré les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, nous avons la volonté de renforcer encore notre action et ce le plus rapidement possible.

Enfin, sur une note plus légère, sachez que la librairie de Chennevières organise des portages à domicile de livres commandés sur son site pour nos seniors et personnes fragiles recensées par le CCAS, avec l'aide de nos agents. N'hésitez pas ! www.petiteshistoiresentreamis.fr

Aujourd'hui et pendant encore un mois, nous devons collectivement nous armer de patience et faire en sorte que la mobilisation de nos personnels soignants ne soit pas vaine. Si je sais parfaitement la difficulté que cela peut représenter pour vous, je vous assure de la pleine mobilisation des services de la Ville pour aider à traverser au mieux cette période, et vous réaffirme ma présence à vos côtés. Prenez soin de vous.

Bien fidèlement à toutes et à tous
Jean-Pierre BARNAUD

Jean-Pierre BARNAUD
Maire de Chennevières-sur-Marne
Vice-président Métropole du Grand Paris
Vice-président de Grand Paris Sud Est Avenir

Informations complètes et mises à jour quotidiennement :

- www.chennevieres.com
- Compte Facebook « Ville de Chennevières-sur-Marne »

Possibilités de participer à des actions de bénévolat ou à formuler des demandes :

- Onglet « appel aux volontaires » sur le site de la Mairie
- Groupe Facebook « Chennevières Solidarité Covid-19 »

Numéros d'urgence :

- Standard Mairie : 01 45 94 74 74
- Police municipale : 01 45 94 06 06
- CCAS (pour repas à domicile notamment) : 01 75 65 10 51
- Lignes d'écoute dédiées : 06 98 93 06 16 / 06 25 66 09 92

LE MAIRE

Numéros nationaux et informations utiles :Handicap

- Les centres ressources autisme (CRA) étant fermés durant le confinement, la plateforme d'information nationale « Autisme info service » est renforcée : tél. 0 800 71 40 40
site : www.autismeinfoservice.fr.

- Les CRA adaptent leur permanence téléphonique. Infos sur le site :
www.qnra.fr/les-fiches-dees-cra.

- Une « foire aux questions » concernant le handicap est accessible aux professionnels médico-sociaux sur le site du secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées
wwwhandicap.gouv.fr/grands-dossiers/coronavirus/article/foire-aux-questions.

- Un service à l'écoute des sourds et malentendants :

En cas d'urgence médicale, les personnes déficientes auditives peuvent composer un numéro d'urgence dédié, le 114.

Et pour toute question sur le coronavirus, un téléservice est à leur disposition, de même qu'aux personnes aveugles. Il offre, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 une transcription écrite et, du lundi au vendredi, entre 08h30 et 19h, du langage parlé complété et un interprétariat en langue des signes française.

Pour le contacter, cliquez ici : www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap;